Solidaires Finances Publiques 77
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Seine-et-Marne

N°136 – octobre 2017

Le rapport de force ne se fera pas sans vous ! Et sans rapport de force, c'est la fin de nos droits...

Le 10 octobre, à l'appel de 9 syndicats de la Fonction Publique avait lieu une grève concernant notamment le pouvoir d'achat, le gel de la valeur du point d'indice, la compensation de l'augmentation de la CSG, le rétablissement du jour de carence, etc... Dans le 77, il y a eu 27,3 % de grévistes, 33,3 % à la DGFIP.
Ces grèves que l'on vous propose (comme outil de contestation, de revendications), permettent d'envoyer un message au pouvoir politique en place : le refus d'être la variable d'ajustement des orientations budgétaires tournées au profit de la finances. Faire valoir le sens de nos missions, celui de l'intérêt général et exiger des moyens tant humains que budgétaires pour les accomplir pleinement.
Nous attendions, forts de ces taux de grévistes, des annonces (que le gouvernement cède sur la CSG ou la journée de carence, ou ?...), puis...

...le glas a sonné pour les fonctionnaires de la DGFIP, le 12 octobre lors de la réception des documents du. Groupe de Travail (GT) national sur les mutations 2018 pour les A, B et C qui se tiendra les 19 et 20 octobre (ce GT était prévu plus tôt, mais nous aurions eu les informations avant le 10 octobre et donc d'autres taux de grévistes, la DG a donc décidé de modifier son calendrier).

Le GT annonce tout simplement la marche forcée vers **la destruction intégrale des droits à mutation des agents !** Le contenu de ces fiches constitue **une attaque d'une gravité inconnue à ce stade contre les droits et garanties des personnels.**

L'administration veut imposer entre autres :

- la suppression de l'affectation nationale à la RAN mission/structure pour une affectation uniquement au département pour tous les agents A,B et C ;
- la suppression du mouvement complémentaire pour les C ;
- le blocage pendant 3 ans sur le poste de 1ère affectation (après recrutement ou promotion) pour tous les agents A,B et C ;
- un délai de séjour entre deux mutations qui passe d'un an à deux ans.

Certaines propositions de fiches prendraient effet dès 2018, d'autres les années suivantes, elles sont toutes : inacceptables !

Nous sommes depuis un bon moment les oiseaux de mauvais augures, ceux qui annoncent les mauvaises nouvelles, que la direction n'est même pas foutue d'annoncer elle-même… Elle décide des restructurations, et lors de leurs mises en place, laisse les agents seuls avec leurs questions et difficultés.
Là, c'est un sacré coup d'accélérateur que la DG essaie de mettre en écrasant nos droits à muter… sans parler du CAP 2022 (voir au dos du journal)
Dorénavant, nous avons 2 choix :
- nous laisser faire et subir sachant que ça n'ira pas en s'améliorant...
- ou résister, se battre tous ensemble ! Il faut que cela s'arrête tout de suite, que l'on reprenne la main sur nos droits, nos conditions de travail, nos existences…

On est tous concernés !

Nous vous inviterons sous peu à des actions/grèves, il faut envoyer des messages forts à cette administration afin qu'elle recule sur toutes les déréglementations programmées !

Solidaires Finances Publiques77 – local syndical – CFP de Provins, 8 Av André Malraux – 77160 PROVINS
tél : 06 14 26 81 75 / 06 58 63 21 24 solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

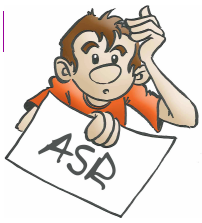

CR du Comité Technique Local (CTL) du 15 septembre

Solidaires Finances Publiques 77 a boycotté la 1ère instance du CTL « Adaptation Structures Réseau » 2018 (ASR) du 8 septembre ainsi que le CHS-CT (ASR 2018) du 5 septembre pour signifier son mécontentement. Nous nous opposons aux fermetures de services de proximité et aux restructurations proposées par la DDFIP, car subies par les agents et à terme par les citoyens.
Nous avons participé à la 2ème convocation du CTL le 15 septembre…

L'ASR

Après 8 fermetures de trésoreries en 2 ans, la Direction envisage de fermer 4 trésoreries (Rebais, Le Châtelet en Brie, Dammartin en Goële, Moret sur Loing) pour 2018. Plus de 20 agents et 11 postes vont être impactés par la suppression de ces sites.

Solidaires Finances Publiques a réclamé les moyens nécessaires pour leur maintien.

Nous avons dénoncé notamment la fermeture de la trésorerie de Moret sur Loing, qui pourtant reçoit 7 000 contribuables selon le "batonnage" du service, et la moitié selon la direction puisque les personnes reviendraient plusieurs fois (une fois pour prendre un imprimé, une autre fois pour le rapporter, etc.). Lorsque nous avons voulu connaître le détail des permanences à Moret qui seraient organisées par l'administration pour pallier à l'absence de la trésorerie, la direction a répondu par un « *c'est trop tôt pour en discuter, ça sera pendant les périodes d'échéance, une à deux fois par semaine...* ».
A la plupart de nos questions, la direction a répondu de manière évasive (« *on ne sait pas* » « *je laisse la liberté aux chefs* » « *on ne sait pas à ce jour...* » ...)
Alors pour résumer ce CTL, nous citerons le Directeur : ***« à ce stade, on est dans un processus de propositions (...) nous on ne peut pas prendre de décision... ».***

L'ASR et les règles de gestion dans tout ça, M. le Président ?!

Comme pour les autres ASR, Solidaires Finances Publiques 77 a dénoncé le fait que la direction ne laissait pas la possibilité aux agents de participer au mouvement de septembre 2017 alors que leur poste ferme quatre mois après !
Nous l'avons encore sollicitée pour transmettre notre demande de création d'un mouvement national spécial ASR, afin que ces agents obtiennent une affectation choisie dès le 1 janvier 2018.
Comme d'habitude, elle a fait la sourde-oreille, faisant semblant de ne pas comprendre… mais se voulant rassurante sur les règles et la souplesse qu'elle pouvait y donner, dans l'intérêt des agents SAUF QUE les règles de gestion de 2018 sont en cours de discussion et l'on peut s'attendre au pire.

Solidaires Finances Publiques 77 a voté contre :

- La fermeture des trésoreries ;
- La spécialisation de la trésorerie de Lagny ;
- La spécialisation des autres trésoreries ;
- La suppression de la Recette des Finances de Meaux ;
- La réorganisation foncière ;
- La réorganisation du périmètre des villes de Nemours et de la Ferté-sous-Jouarre.

Explications de vote :

Nous avons voté contre la fermeture des trésoreries car l'administration n'a pas mis les moyens humains et budgétaires nécessaires pour les maintenir, les affaiblissant et entraînant des conséquences en matière de service public de proximité.
Nous avons aussi voté contre les spécialisations des trésoreries et autres réorganisations car celles-ci ont lieu au détriment des agents qui se retrouvent malgré eux à devoir suivre une mission (selon leur statut et les règles de gestion à venir) ou faire du travail à distance et de masse ou même réapprendre un nouveau métier… Ou de voir des charges de travail arriver avec ou sans agents (Lagny, Chelles, Claye-Souilly, Magny le Hongre, Bussy St Georges…)...

Solidaires Finances Publiques77 – local syndical – CFP de Provins, 8 Av André Malraux – 77160 PROVINS
tél : 06 14 26 81 75 / 06 58 63 21 24 solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

Transfert du SPF de Provins vers le SPF de Coulommiers, travail à distance

Le Service de Publicité Foncière (SPF) de Provins rejoint le SPF de Coulommiers pour sa partie actes « papier » et compta, la partie dématérialisée restant à Provins.

Il faut savoir que certains des sujets du CTL ont été débattus au préalable lors du CHS-CT, Solidaires Finances a insisté sur les inquiétudes des agents qui vont subir ces restructurations.

La DDFIP nous a dit être passée sur tous les sites AVANT les restructurations afin d'informer et de rassurer les agents. Nous avons demandé à la DDFIP de passer APRES ce transfert car celui-ci a été mis en place sans accompagnement (pas de protocole, pas d'encadrant A pour Provins…) et les agents ont dû faire face à certaines difficultés et inquiétudes. L'administration a reconnu quelques « *couacs* » et a ironisé : «***nous rassurons les agents, et vous, vous les inquiétez*** ».

Facile de passer avant et d'ignorer la suite…

Comme cela a été le cas pour le transfert du SPF de Fontainebleau vers le SPF de Melun en début d'année. Malgré nos demandes l'administration à refusé de faire un point d'étape sur la situation (charges de travail et affectation des agents).

On a quand même obtenu quelques réponses : « *on est dans un monde qui bouge, demain ne sera pas comme aujourd'hui* ». La fusion des bases de 2019 devrait se faire après l'expérimentation prévue en avril 2018. Au final avec la télétransmission par les notaires (télé@ctes) au 1er janvier 2018, la DDFIP se dirige vers 1 ou 2 SPF en Seine et Marne. A terme, les agents qui travaillent à distance pour les SPF ne seront pas remplacés en cas de départ.

Questions diverses

Fusion CDI-CDIF, ça s'en va et ça revient…

Démarrée en 2006 dans le département puis stoppée pendant quelques années, la DDFIP a décidé d'y revenir pour en finir avec cette fusion notamment en transférer une partie des missions foncières de Meaux vers Noisiel, Lagny, Chelles et de Melun vers Roissy...

Solidaires Finances Publiques 77 a voulu relancer le sujet de ces transferts avec différentes questions restées sans réponse.

Nous avons évoqué le fait que certains agents ne voulaient plus suivre de formation, ni apprendre à la va vite car il faut « *toujours faire plus pour rien en retour* ».

Le foncier étant un métier qui ne s'acquiert pas en 15 jours de stage.

L'administration a répondu qu'il n'y avait aucun problème, qu'elle verrait avec la cellule d'appui ou prendrait des volontaires ailleurs et leur ferait faire du travail à distance… mais en cas de réflexion sur la pérennité d'un site, le fait de ne pas faire certaines missions fragilise le site concerné. Chantage ou pas ?

Télétravail et alors ?

Le 77 étant l'un des départements expérimentateurs du télétravail depuis le début de l'année.

Nous avons demandé si la généralisation du télétravail était prévue… , la réponse est non, la direction est partie de 30 volontaires. Aujourd'hui il y a 24 participants (mutations et autres), nous avons bien sûr demandé à ce que les « manquants » soient remplacés, refus car nous restons dans le domaine de la préfiguration. Il n'y aura pas de généralisation avant le bilan national de la DG.

Le Service d'Informations aux Agents (SIA), la fierté du 77

La DDFIP de Seine et Marne, Grande Prêtresse des expérimentations est fière de la création prochaine du SIA. Le SIA aura un périmètre national et sera le point d'entrée unique des questions que les agents poseront par le biais d'un formuel ou par téléphone. Il sera en pré-figuration en juin 2018 pour une mise en place au 1er janvier 2019. Pour ce service, 45 emplois vont être créés en Seine et Marne mais en fait prélevés dans les RH d'autres départements dont 7 dans le 77. Ce qui n'empêchera la DG de continuer sa politique habituelle de suppressions d'emplois.

L'avenir du travail à distance à Meaux ?

Vous vous questionnez sur le maintien du travail à distance des

agents du SPL Meaux Municipales et Banlieue pour la trésorerie de Lagny (hôpital). Nous avons demandé à la direction et la réponse a été « *on ne sait pas à ce jour* ». Voilà les agents sont fixés ! Nous aimerions vous apprendre d'autres nouvelles mais avec une direction « ignorante » qui n'a pas de réponse, il est difficile pour nous d'en obtenir.

La révision foncière et ses conséquences ?

Solidaires Finances Publiques 77 a dénoncé la mise en place de La RFVLLP, Révision foncière des valeurs locatives des locaux professionnels dont l'information a été lancée cet été avec à la clé, la découverte du planchonnement et du lissage (pourquoi faire simple?!). A peine les avis sortis, les agents du SIP sont questionnés par les contribuables, ils n'ont pas encore eu la formation Certains SIP ont connu la fusion CDI/CDIF pour la partie évaluation des locaux d'habitation.
Alors à part lire le guide « sous-main » de réponses types, difficile de remplir sa mission… encore faut-il que les contribuables posent les questions qui correspondent aux réponses que l'agent doit donner…
Suite aux différentes difficultés soulevées concernant les éventuels contentieux, la DDFIP s'est voulue rassurante « ***depuis le temps qu'on en parle de cette révision, on l'a faite et cela se passe plutôt bien*** ».
Lorsque nous avons évoqué le Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (PELP) qui va devoir faire face à des contentieux plus complexes (mécanisme d'atténuation pour éviter une trop forte augmentation ou diminution de la TF : planchonnement et lissage) et plus nombreux avec les sous-effectifs du PELP de Meaux (retraite), la direction a répondu de ne pas s'en faire, qu'elle serait attentive au contentieux.

Les recettes non fiscales (RNF), kesako ?

Solidaires Finances Publiques 77 a interrogé la direction suite au groupe de travail (GT) ministériel RNF. Lors de ce GT, quelques pistes ont été soulevées telles que la récupération des produits ministériels par le 77 et le recouvrement de la taxe d'aménagement. La DDFIP nous a précisé que le Val de Marne désirait récupérer cette tâche.
Selon la direction, l'enjeu est intéressant car elle se verrait dotée de nouvelles attributions. Encore faut-il de nouveaux emplois….

Au vu des « nombreuses » informations qui nous ont été délivrées, le DDFIP « sortant » a proposé un GT plus affiné très prochainement. Nous l'avons redemandé au DDFIP « entrant » M. VALES lors de notre entrevue du 12 octobre 2017, afin que ce GT ne passe pas à la trappe.

CAP 2022

Le Comité d'Action Publique (CAP) 2022, initié par le 1er ministre, invite les ministres et secrétaires d'État à *produire un rapport d'ici la fin du premier trimestre 2018 identifiant « **des réformes structurelles et des économies significatives et durables, sur l'ensemble des champs des administrations publiques.** À cette fin, ce Comité s'interrogera **sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions.** Il identifiera également les chevauchements et les doublons qui sont sources de coûts injustifiés ».*

Comment torpiller les futures élections professionnelles..

Décembre 2018 est une date importante, vous allez élire vos représentants du personnel.

Jusquà maintenant le système marchait très bien, le taux de participation était important (86%).

Mais justement, ça marchait trop bien...

La DG a donc décidé de remédier à cela, en cherchant comment décourager l'électeur ...

Par la mise en place du vote électronique :

☞7 étapes d'authentification sur le portail électeur

☞7 autres étapes d'authentification sur le portail de vote.

Après on va nous faire croire que le but n'est pas de faire baisser le taux de participation ni d'amoindrir le rôle des représentants du personnel et donc de la défense de vos droits.

Si vous voulez encore être :

Défendus **Ecoutés** **Accompagnés** **Représentés** **Conseillés**

Soyez plus forts que l'administration, allez voter !

Solidaires Finances Publiques77 – local syndical – CFP de Provins, 8 Av André Malraux – 77160 PROVINS
tél : 06 14 26 81 75 / 06 58 63 21 24 solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr